



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Chef(fe) de projet PAPI Romanche

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) chef(fe) de projet PAPI Romanche.

Contexte :

Le SYMBHI (40 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole et les EPCI de la région grenobloise (moitié Sud du département de l'Isère). Il est l'établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur tout son territoire. Il dispose aussi de la compétence gestion quantitative et qualitative des ressources en eaux sur une partie de son territoire. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il entretient les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 unités territoriales œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrage en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, et d'un pôle administratif en charge des ressources de la structure (finances, achats publics et moyens généraux, gestion des ressources humaines).

Sur l'UT Romanche, par sa déclaration d'intention de mars 2020, le SYMBHI a officiellement engagé une démarche d'élaboration d'un Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) sur la Romanche. Le périmètre du PAPI comprend 19 communes, situées sur l'axe Romanche entre la confluence avec le Vénéon et la confluence avec le Drac, ainsi que sur le bassin versant du Vernon. Deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont principalement concernés : Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de Communes de l'Oisans, tous deux membres du SYMBHI.

Le SYMBHI a consacré l'année 2021 à l'élaboration du dossier de Programme d'Etudes Préalables, et l'a déposé en décembre pour instruction auprès des services de l'Etat. Le Programme d'Etudes Préalables du PAPI Romanche prévoit ainsi la réalisation de 37 actions inscrites dans les 7 axes de la gestion du risque inondation des PAPI, pour un montant de 7.8 M € HT. Il est à noter qu'une part importante de ce montant, soit une enveloppe de 5 M € HT, est consacrée à la réalisation de travaux de sécurisation prioritaires dans la plaine de l'Oisans. La mise en œuvre des actions de ce programme est planifiée sur 3 ans entre début 2022 et fin 2024. Après quoi viendra la phase de PAPI complet, qui s'étalera sur 5 ans entre 2025 et 2029.

D'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT Romanche, d'autres opérations de prévention des risques d'inondation ou de valorisation des milieux aquatiques sont également à engager, hors du cadre du PAPI.

Missions et activités liées au poste :

Intégré(e) à l'Unité Territoriale (UT) Romanche, et placé(e) sous l'autorité du responsable des Unités Territoriales Romanche et Drac, le (la) chef de projet PAPI Romanche a pour mission principale le pilotage du PAPI Romanche. Il (elle) conduit également des opérations de prévention des risques d'inondation ou de valorisation des milieux aquatiques hors cadre PAPI. Il (elle) participe plus globalement à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT Romanche.

Le (la) chef de projet PAPI Romanche :

Pilote et anime le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Romanche

Il (elle) assure :

- *l'animation et le pilotage global de la démarche,*
- *le suivi contractuel, administratif et financier de la démarche,*
- *le montage du plan de financement, avec l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention,*
- *la conduite d'opération des actions sous maîtrise d'ouvrage du SYMBHI,*
- *la coordination des acteurs, l'animation de la concertation et de la communication autour de la démarche, notamment vis-à-vis des élus du territoire,*
- *le pilotage de la maîtrise foncière,*
- *le pilotage des prestataires,*
- *le suivi des études et des travaux.*

Conduit des opérations de prévention des risques d'inondation ou de valorisation des milieux aquatiques hors cadre PAPI

Il (elle) assure, sur le territoire de l'UT Romanche, voire de l'UT Drac :

- *le pilotage complet de l'opération dont le suivi contractuel, administratif et financier,*
- *le montage du plan de financement, avec l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention,*
- *la coordination des acteurs, l'animation de la concertation et de la communication autour de l'opération, notamment vis-à-vis des élus du territoire,*
- *le pilotage de la maîtrise foncière,*
- *le suivi des études et des travaux.*

Participe à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT

- *participe à l'organisation, à l'alimentation et à l'animation des commissions GEMAPI sur le territoire,*
- *participe à la veille technique et réglementaire dans le domaine de la GEMAPI,*
- *participe aux actions transversales de l'UT, notamment en ce qui concerne l'alimentation du site internet, et le pilotage d'interventions d'urgences en cas de crues/inondations,*
- *assure la recherche et la diffusion d'informations transversales au sein du SYMBHI, et plus généralement la recherche de transversalités avec les autres unités et pôles du SYMBHI, en particulier l'UT Drac,*

Profil – Compétences requises :

- Expérience sur un poste similaire souhaitée (animation de PAPI et/ou conduite d'opérations majeures de prévention des inondations)
- Expérience souhaitée en suivi de travaux d'ampleur
- Bac + 5, avec une formation dans le domaine de l'hydraulique et/ou de la gestion des risques naturels
- Bonne pratique des logiciels bureautiques (word, excel, power point...) et cartographiques (SIG, QGIS en particulier),
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Connaissance précise des acteurs de l'eau et du cadre juridique et réglementaire d'intervention des collectivités dans ce domaine (loi sur l'eau, GEMAPI, DIG...),
- Maîtrise des procédures réglementaires, notamment en lien avec le code de l'environnement,
- Maîtrise des règles budgétaires et de la commande publique,
- Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.
- Aisance à l'oral et dans la prise de parole,

- Sens des relations humaines, de la diplomatie, esprit d'équipe,
- Pro-activité et force de proposition,
- Sens de l'organisation, de la rigueur et de la méthode.

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir idéalement à compter du 1^{er} avril 2022.**
- **Lieu de travail** : Grenoble puis Saint Martin d'Hères
- **Organisation du temps de travail**
 - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31jour de congés et 21 RTT/an)
 - Possibilité de télétravail
- **Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 1 à 3 ans renouvelable)**
- **Rémunération**
 - Selon profil et expérience sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.
 - Régime indemnitaire RIFSEEP de niveau A4 (part fixe de 685 € mensuels, et part variable de 0 à 480 € annuels)
 - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : **14 février 2022 à 17h00**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : contact@symbhi.fr et mathieu.grenier@symbhi.fr

Renseignements complémentaires :

A formuler auprès de **Mathieu Grenier** (Responsable des UT Romanche et Drac) ; mathieu.grenier@symbhi.fr – 06.07.87.46.72